



Saint-Sulpice

*Vivre au rythme
Du fleuve et de
Son histoire !*

GUIDE DE LOCATION

Centre communautaire Léo Chaussé
185, rue Émile, Saint-Sulpice

Salles disponibles pour : fêtes familiales, réunions, formations, activités de loisirs et communautaires



Mise à jour - 1^{er} octobre 2026

Bienvenue au Centre communautaire Léo Chaussé!

La Municipalité de Saint-Sulpice met ses salles à la disposition des citoyens et des non-résidents afin de vous permettre d'organiser une multitude d'événements pour répondre à différents besoins.

Ce guide a été préparé pour vous accompagner à chaque étape de votre location, de la réservation jusqu'au retour de la clé. Vous y trouverez les informations essentielles concernant nos salles, les modalités de réservation, les tarifs, les règles d'utilisation ainsi que les responsabilités du locataire.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous souhaitons une expérience agréable au Centre communautaire Léo Chaussé.



Réservez votre salle

En 3 étapes faciles!

- 1. Vérifiez la disponibilité** : communiquez avec la Municipalité ou le Service des loisirs pour vous assurer que la date est libre.
- 2. Complétez le formulaire** : indiquez les détails et vos besoins et envoyez-le nous. Vous recevrez ensuite votre contrat de location par courriel.
- 3. Confirmez votre réservation** : signez et retournez le contrat dans les 48 heures et effectuez le dépôt de 30 % afin de garantir votre réservation. (Paiement par carte de crédit, comptant ou chèque)



Vous devez obligatoirement avoir plus de 18 ans pour procéder à la location d'une salle.

Les capacités indiquées constituent des recommandations visant à assurer le confort des invités et une circulation adéquate dans la salle.

La capacité réelle peut varier selon l'aménagement choisi, la présence d'un buffet, d'un bar, d'une scène ou d'une piste de danse.

Nos tables peuvent accueillir généralement de 8 à 10 personnes



Configuration	Demi-salle #1 ou #2	Salle complète
Banquet (repas assis)	Jusqu'à 200 personnes	Jusqu'à 400 personnes
Banquet avec piste de danse	Jusqu'à 150 personnes	Jusqu'à 300 personnes
Réunion ou formation (avec tables)	Jusqu'à 150 personnes	Jusqu'à 300 personnes
Assemblée, conférence ou spectacle (chaises seulement)	Jusqu'à 250 personnes	Jusqu'à 450 personnes
Cocktail ou réception debout	Jusqu'à 250 personnes	Jusqu'à 500 personnes

La salle du 2^e étage et la salle de conférence (loisirs) sont également disponibles à la location. Pouvant accueillir environ 20 personnes, elles sont plus particulièrement adaptées aux réunions, formations ou ateliers.



A votre disposition!

- Tables rectangulaires de 8 pieds et chaises coussinées
- Vestiaires autoportants et cintres
- Coin cuisine, réfrigérateurs, four, évier et espace pour traiteur.
- Réchauds permis (cuisson interdite)



D'autres équipements peuvent s'ajouter (\$) selon le type location et la disponibilité. Contactez-nous!

Tarifs à la location	Demi-salle #1 ou #2	Salle complète	Salle réunion (2e ou loisirs)
4 heures résident	150 \$	350 \$	100 \$
4 heures non-résident	250 \$	650 \$	150 \$
8 heures résident	300 \$	500 \$	150 \$
8 heures non-résident	400 \$	800 \$	200 \$
Heure supplémentaire	50 \$/ heure	100 \$/ heure	50 \$/ heure



Le temps de montage et de démontage est inclus dans votre période de location. À la fin de votre événement, les lieux doivent être remis dans l'état où ils se trouvaient à votre arrivée.



Informations importantes

À connaître avant de louer

Permis d'alcool

La vente ou le service d'alcool peut nécessiter un permis de réunion délivré par la RACJ. Vous êtes responsable de valider cette information et de faire les démarches pour l'obtention : 👉 www.racj.gouv.qc.ca

Dépôt de sécurité

Un dépôt de sécurité de 150 \$ est exigé lors du paiement final. Il sera remboursé après l'inspection des lieux lorsqu'aucun dommage ou frais supplémentaire n'est constaté. (48 heures ouvrables)

En cas de dégâts

Un panier contenant des produits nettoyants et des chiffons est disponible dans les cuisines. Vous y trouverez également une moppe et un balai commercial. Prévoyez vos linges à vaisselle au besoin.

Perte de clé

Des frais de remplacement seront facturés au locataire en cas de perte ou de non-retour de la clé.

Politique d'annulation

- ✓ Plus de 30 jours avant l'événement : remboursement complet du dépôt de réservation
- ✓ Entre 8 et 30 jours : remboursement de 50 % du dépôt
- ✓ 7 jours ou moins : aucun remboursement

Merci d'avoir choisi le Centre communautaire Léo Chaussé !



Aide-mémoire du locataire

Pour le bon déroulement de votre activité

Avant votre événement

La semaine précédant votre activité vous devrez prendre rendez-vous avec nous durant les heures d'ouverture de la municipalité pour :

- ✓ Effectuer le paiement final, incluant le dépôt de sécurité de 150 \$
- ✓ Récupérer la clé
- ✓ Poser toutes vos questions à notre équipe

Pendant votre événement

- ✓ Respectez les capacités de la salle mentionnées au contrat
- ✓ Utilisez uniquement les installations autorisées
- ✓ Nettoyez en cas de dégâts
- ✓ Respectez le voisinage

Après votre événement

Avant de quitter, merci de :

- ✓ Ranger les tables et les chaises
- ✓ Vider les réfrigérateurs et nettoyer les surfaces utilisées
- ✓ Déposer les déchets dans le conteneur extérieur
- ✓ Éteindre les lumières
- ✓ Verrouiller la porte principale
- ✓ Déposer la clé dans la boîte à clés
- ✓ Quitter les lieux par la porte arrière



Saint-Sulpice

*Vivre au rythme
Du fleuve et de
Son histoire !*

NOUS JOINDRE

Prenez rendez-vous pour visiter
ou finaliser votre dossier de location de salle

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h 15 à 12 h 00 | 13 h 00 à 17 h 00

Vendredi : 8 h 00 à 12 h 00

SERVICE DES LOISIRS

185, rue Émile, Saint-Sulpice
450 705-3430
loisirs@st-sulpice.com

HÔTEL DE VILLE

1095, rue Notre-Dame, Saint-Sulpice
450 589-4450
reception@st-sulpice.com



Formulaire de demande de réservation de salle



www.municipalitesaintsulpice.com